A.D.F.I.
YVELINES

ASSOCIATION pour la DEFENSE des FAMILLES et de l'INDIVIDU
Centre d'accueil et d'information sur les mouvements sectaires

Maison de la Famille - **14, rue du Parc de Clagny, 78000 Versailles**
tél : 01 39 50 85 67 et 01 39 49 40 69 - fax : 09 58 80 57 30 - e-mail : adfi.yvelines@free.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008

L'ADFI Yvelines, *centre d'accueil et d'information sur les mouvements sectaires, est à la disposition des familles, personnes, organismes confrontés aux pratiques abusives et nocives des mouvements sectaires ; association familiale, elle est particulièrement attentive à la protection des enfants et des adolescents.*

L'aide aux familles et individus victimes de dérives sectaires

Nous assurons trois permanences par semaine, les lundi et jeudi après-midi et le vendredi matin, ce qui, pour l'année 2008, a représenté 111 demi-journées. Nous avons aussi reçu un certain nombre de personnes sur rendez-vous hors des permanences. L'association a fonctionné cette année avec sept bénévoles : cinq personnes se relaient pour l'accueil des familles ainsi que pour les informations préventives auprès de différents publics, une documentaliste assure le classement et l'administration est prise en charge essentiellement par deux autres. Ces différentes tâches ont représenté pour l'année environ 1400 heures de bénévolat.

Il faut souligner l'implication importante de nos bénévoles qui, compte tenu de l'objet de l'association, sont tenus de s'engager à une présence régulière à la fois pour pouvoir suivre les personnes qui viennent nous voir et pour se tenir au courant de l'actualité du phénomène sectaire.

Nous avons eu un peu moins d'appels téléphoniques (250) et de visites (20), mais les situations qui amènent les personnes à l'ADFI sont plus complexes et difficiles à démêler. Les techniques d'emprise sont plus subtiles et moins discernables... mais très efficaces souvent, d'autant qu'elles n'ont pas été repérées rapidement.

Les demandes concernent aussi bien de l'information que des conseils, souvent les deux en même temps. Dans plusieurs cas les personnes cherchent aussi une aide juridique ou psychologique auprès de professionnels connaissant la problématique sectaire.

Interrogations et témoignages ont concerné une trentaine de groupes ou méthodes, déjà connus ou nouveaux. Un bon nombre d'interrogations sur de nouveaux groupes ou de nouvelles méthodes révèle des mouvances, des réseaux qui se développent, se diversifient, se croisent, évoluent en changeant de nom parfois.

Les questions les plus fréquentes pour notre ADFI tournent autour de thérapies diverses, du développement personnel, de la spiritualité (rattachée à une tradition ou pas) et de l'ésotérisme. Nous avons aussi toujours des demandes sur les mouvements sectaires « classiques ».

Nous accompagnons entre 10 et 15 personnes ou familles, certaines depuis plusieurs années.

La prévention et l'information

Nos 22 actions de prévention ont touché environ 900 personnes, essentiellement dans le milieu scolaire. Nous avons, cette année encore, pu toucher des étudiants de BTS, public particulièrement exposé au recrutement sectaire ; il faut aussi noter une action de

sensibilisation auprès d'infirmières scolaires, bien placées pour exercer une vigilance quant au risque sectaire.

Contacts avec les pouvoirs publics et autres responsables - Communication

L'association n'a pu, faute de bénévoles disponibles, participer au forum des associations de Versailles ; mais elle était présente à la « Semaine Bleue », ce qui lui a permis de rencontrer les organisateurs et responsables municipaux du monde associatif ainsi que d'autres associations présentes dans le domaine social.

Nous avons pris contact avec l'Inspection académique de Versailles pour faire connaître l'association et réfléchir à des actions possibles de prévention auprès des lycéens, et nous avons reçu un accueil positif.

Nos contacts avec la DDJS pour un renouvellement de notre agrément « jeunesse et éducation populaire » nous ont amenés à une révision de nos statuts afin de répondre aux critères maintenant demandés.

Nous avons eu, au cours de l'année plusieurs contacts avec les médias : radio, TV, presse écrite, et information sur le web. Les demandes ont concerné des événements, nationaux ou internationaux (séjours linguistiques à l'étranger, procès de la Scientologie en France), ou le traitement d'un sujet de fond sur les dérives sectaires, l'emprise, les dangers pour les mineurs, etc.

Nous distribuons de façon assez large les affiches et dépliants de l'association afin de faire connaître l'existence de notre association. Nous avons profité de la nécessité d'un retirage de notre dépliant pour actualiser les informations pratiques de cet outil simple et parlant. La newsletter bimestrielle de l'UNADFI est un outil de communication que nous diffusons auprès de nos adhérents... dont nous connaissons l'adresse mail.

La documentation et l'administration

Les tâches administratives sont assurées essentiellement par deux ou trois bénévoles. Si le développement des communications par internet simplifie souvent la communication et l'information... il suscite des questions nouvelles quant au classement, à l'archivage etc. ! Nous sommes parfois un peu démunis devant ces questions et aurions besoin de trouver de l'aide et de développer nos compétences par des formations adaptées.

L'acquisition d'un vidéoprojecteur va nous permettre de renouveler nos outils de sensibilisation et de formation. Nous pourrons utiliser les documents élaborés par l'UNADFI à ces fins. Mais, là aussi, il faut que les bénévoles qui conduisent ces actions de prévention prennent le temps de se former à ce nouveau matériel.

La documentation est importante dans nos associations : elle est régulièrement actualisée par ce qui nous parvient chaque mois de l'UNADFI, par ce que nous recueillons auprès des personnes qui viennent nous voir, par les ouvrages nouveaux sur le sujet (entre 5 et 10 livres cette année), et par les documents audio et video (émissions radio et télévision).

Un gros travail de classement des livres et videos a été accompli mais nous avons toujours le projet de l'améliorer en élaborant une base de données informatique.

Échanges avec d'autres associations

Si c'est avec l'ADFI-Paris-Ile de France que nous avons le plus de relations régulières, nous sommes fréquemment en contact avec les ADFI d'autres régions pour des échanges d'informations. Plusieurs d'entre nous ont participé à la réunion nationale de l'UNADFI en mars 2008, à Paris. C'est un moment important d'échanges et d'ouverture.

Nous échangeons fréquemment avec l'AVREF (Association vie religieuse et famille) pour aider des familles victimes de dérives sectaires dans des mouvements religieux.

Deux d'entre nous participent à l'équipe de rédaction de B.U.L.L.E.S, bulletin trimestriel de l'UNADFI. C'est un gros travail … mais c'est l'occasion d'échanger, de recueillir des informations, de nourrir nos réflexions. Les numéros de l'année 2008 avaient pour titre : *Sectes, un vrai problème, Reconnaître les victimes, Les stratégies mensongères des sectes, Un engagement durable(100ème numéro… !).*

Événements en France et en Europe

- L'année 2008 a vu, en France, se développer un débat sur la laïcité dans lequel se sont infiltrés les mouvements sectaires, anciens ou plus récents. La MIVILUDES s'est vu renouveler la confiance du Premier ministre et son président, Jean-Michel Roulet, dont le mandat arrivait à échéance a été remplacé en octobre par Georges Fenech. Ce dernier avait été, par ailleurs, chargé par le Premier ministre d'une mission d'étude sur « *La justice face aux dérives sectaires* ».

- Outre son rapport annuel, la MIVILUDES a publié un nouveau guide : *Les collectivités territoriales face aux dérives sectaires*, outil qui répond aux interrogations nombreuses des élus et fonctionnaires territoriaux face aux risques de dérives sectaires.
Le rapport 2007 faisait une large place au risque sectaire dans le domaine économique et publiait plusieurs études sur des pratiques pouvant induire des dérives sectaires.
Il soulignait aussi le lobbying très actif des mouvements sectaires et de leurs défenseurs, en particulier auprès d'instances européennes (OSCE) et internationales (ONU).

- La FECRIS (Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme) a organisé un colloque à Pise (Italie), en avril 2008 : *La responsabilité de l'Etat pour la protection des citoyens face aux sectes destructrices : analyses de modèles actuels et futurs possibles.*

Conclusion

Comme les années précédentes nous constatons une évolution des demandes d'aide et d'accompagnement : légère diminution en nombre, mais situations plus complexes, plus difficiles à vivre. Il faudrait développer des partenariats avec des professionnels au courant de la problématique sectaires (psychologues, avocats) afin de pouvoir orienter les victimes vers des aides compétentes dans ces domaines. Il est nécessaire aussi de multiplier les actions de sensibilisation auprès des collectivités territoriales de notre département afin de permettre à plus de personnes d'exercer une réelle vigilance.

**